

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX: ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier: M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises	500 francs
	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

AVIS DU TRESORIER

Le Trésorier informe les Sociétaires qui n'ont pas encore réglé leur cotisation de 1952, que les quittances seront mises en recouvrement le 15 Octobre (Cotisation 500 frs plus frais postaux 100 frs).

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 14 Octobre, à 20 h. 15

Admission de :

M. l'Abbé Marcel BERNIER, Curé de Marsas par Cavignac (Gironde), parrains MM. Boursin et Terreaux. — M. F. MARTI, 2, rue St-Maurice, Neuchâtel (Suisse), parrains MM. Jossierand et Coquillat. — M. MACHABÉE, Pharmacien, Livron (Drôme), parrains MM. Blanc et Réveillet. — M. Henri Murat, 4, rue Duperray-Scholl, Tarare (Rhône), parrains MM. Giraud et Chaverot. — M. Emmanuel DE BROS DE PUECHREDON, Lic. Jur., « La Fleurie », Rebgasse 27, Binningen - Bâle Campagne (Suisse), parrains MM. Boursin et J.-F. Aubert.

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Samedi 11 Octobre, à 15 heures

Jacques-F. AUBERT et Ch. BOURSIN: Les Phalénides (Noctuelles) du Jura. (Révision de la nomenclature et introduction à la Faune des Macrolépidoptères du Jura).

Présentation d'insectes. — Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE : Samedi 11 Octobre, à 17 heures

M. GALINAT: Notes complémentaires relatives à la préparation des herbiers. Informations relatives au VIII^{me} Congrès International de Botanique (1954). Présentation de plantes. — Questions diverses.

sarments de vigne et parfois de morceaux de vieux chiffons qui serviront à rendre plus doux le fond du nid. Au bout d'un quart d'heure à vingt minutes environ, je les vois revenir tenant entre leurs longues mandibules le butin qu'elles ont récolté et qu'elles déposent sur leur nid. Elles arrivent à tire d'ailes d'abord, puis décrivent au-dessus de la ville d'immenses et magnifiques orbes et finalement, battant des ailes, s'abattent sur leurs nids. Quelques coups de bec et les matériaux sont vite mis en place, après quoi chaque oiseau repart à la recherche de nouveaux matériaux.

J'observais depuis un moment ce va-et-vient, lorsque je vis avec stupéfaction une des Cigognes du nid A, profitant de l'absence momentanée du propriétaire du nid B, venir se poser sur ce dernier et, à grands coups de bec, en extraire un large lambeau de chiffons qu'elle s'empressa de porter dans son propre nid. C'est ainsi que procèdent les cambrioleurs de nos villes, en l'absence des locataires ! L'opération fut répétée deux fois. Les Cigognes du nid B finirent-elles, au retour de leurs expéditions, par s'apercevoir du vol dont elles avaient été victimes, toujours est-il qu'à leur tour, profitant de l'absence des propriétaires du nid B, elles allèrent piller ce dernier et reprendre leur bien. Puis ces pillages réciproques cessèrent et chaque groupe de Cigognes finit par s'établir sur son nid, sans que j'aie pu remarquer d'autres manifestations de leurs activités.

Tout semble s'être passé le plus tranquillement du monde comme si les Cigognes savaient à quoi s'en tenir lorsqu'elles abandonnent momentanément leurs nids. Ces mœurs sont-elles habituelles dans la société des Cigognes ? Ont-elles une conception particulière de la notion de propriété où le tien est le nôtre ? Je laisse à d'autres le soin de philosopher là dessus, me bornant ici à signaler les faits, retrouvés dans un carnet où je notais mes observations au jour le jour.

Mascara, le 16 mars 1942.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 17 Mai 1952.

MISES AU POINT SYSTEMATIQUES

β) LES « PROTOPHYCEAE » : GROUPE INCERTAE SEDIS A RAYER DE LA SYSTEMATIQUE ALGOLOGIQUE

par H. ROSSAT (suite).

— b) D'autres se retournent même contre leur auteur.

1') Faire valoir « leur absence dans les eaux salées » pour justifier le même rapprochement systématique, ceci semble plutôt mal choisi puisque, au contraire, la plupart des Algues rouges sont marines¹¹.

Par ailleurs (Archives des Sc. phys. et nat., 1921, p. 410), LINDENBEIN indique que *Gl.* est, cette fois, d'origine marine, et a « dû se former à une distance assez grande de la côte... ». D'ailleurs, un habitat marin ne prouverait pas davantage pour la classification.

2') Enfin, de la « capacité de former dans la profondeur des croûtes », on ne peut sûrement pas tirer de rapprochement avec les Rhodophycées :

a') D'une part, *Gl.* ne ressemble pas du tout aux Lithothamniées suggérées par l'auteur, Algues qui sont généralement calcifiées, encroûtantes, de dimensions autrement plus grandes, à nombreuses séries de couches cellulaires plus ou moins subparallèles, etc...

11. Peut-être par inadvertance le mot « absence » a-t-il remplacé le mot « présence » ?

b') D'autre part, ces formations de croûtes ne sont, comme l'auteur le reconnaît et l'établit amplement lui-même, que des formations sapropéliques, lesquelles sont connues aujourd'hui dans plusieurs embranchements d'Algues, sauf justement dans certains comme c'est le cas apparemment pour les Algues rouges.

3) De plus, près du bas de la p. 289 (Bull. Soc. Bot. Genève, l. c.), LINDENBEIN, reconnaissant que les Rhodophycées ne contiennent aucune forme rappelant les « Protophycées », use maintenant de la grande variabilité des Algues rouges pour prétendre que la forme *Gl.* a aussi bien pu exister chez les Rhodophycées ou types affines, donc il recommande de ne pas s'en étonner. Ainsi *cet auteur accorde aux Rhodophycées ce qu'il refuse aux Cyanophycées et à Botryococcus*, alors que, au contraire, ces derniers apparaissent beaucoup plus proches de *Gl.* par leurs caractères que ne le semblent les Rhodophycées, même au point de vue qu'il envisage.

Ainsi, on arrive à se demander s'il n'y aurait pas parti-pris, attitude peut-être nécessaire pour que l'auteur ait pu créer sa « classe » !

D) D'APRES LES DONNEES PRECEDENTES, DE QUEL GROUPE ACTUEL PEUT-ON RAPPROCHER GLOEOCAPSOMORPHA ?

1) Il est assez vraisemblable que *Gl.* est une Algue.

— a) Pour justifier cette assertion, rappelons les seules *définitions* qu'on puisse donner des Algues :

1') On appelle « Algues » l'ensemble des Organismes chlorophylliens autres que les Archégoniates, et des Organismes non chlorophylliens qui, par l'ensemble des caractères, apparaissent comme évidemment très proches parents des précédents (Bactéries exclues). ^{11 bis}

2') Certains auteurs excluent des Algues les Cyanophycées, rangeant alors ces dernières dans les Microntes, groupe naturel auquel les Algues bleues appartiennent effectivement. Cette nouvelle acception du mot « Algues » revient à remplacer, dans la définition précédente 1', le mot « Organismes » par le mot « Eucaryotes ».

Mais le groupe des Algues étant artificiel, hétéroclite, il n'y a aucun inconvénient à considérer aussi comme Algues les Cyanophycées ; une telle attitude se justifie d'ailleurs par des raisons de commodité ¹².

— b) Or *Gl.* satisfait-il à cette définition ?

1') Il ne fait aucun doute que ces Organismes ne sont PAS DES ARCHÉGONIATES.

2') Mais on pourrait, au moins *a priori*, objecter que l'on n'est pas sûr qu'ils aient été CHLOROPHYLLIENS.

a') On pourrait prétendre que *Gl.* n'est pas à exclure de façon évidente des CHAMPIGNONS : n'aurait-on pas ici quelque chose rappelant des sortes de colonies de Levures bourgeonnantes ou les formes fumagoïdes de certaines Dématiées, par exemple ? Nous rejetons cependant cette interprétation pour des raisons :

1") d'autorité : tous les auteurs, indistinctement, ont admis une nature algale, jugeant sans doute ce point suffisamment manifeste pour n'être pas discuté. Mais il ne semble pas mauvais de justifier cette apparente évidence :

2") de fait : structure et habitat.

a") Les cellules de *Gl.* restent unies en ensembles ou colonies beaucoup plus massifs que les Levures ou les formes fumagoïdes, qui sont les Champignons qui leur ressembleraient le plus.

La membrane des cellules de *Gl.* apparaît très fortement gélifiée, ce qui ne semble guère le cas, tant pour les Champignons aquatiques actuels que pour les Champignons levuriformes ou les corps fumagoïdes ; et, chez ces derniers, subsistent des filaments mycéliens normaux.

D'ailleurs la ressemblance de *Gl.* avec les cas précités de Champignons apparaît même bien lointaine.

b") *Gl.* vivait dans de grandes étendues aquatiques, vraisemblablement marines ; et, dans cet habitat, les cellules sont groupées en colonies libres, alors que les quelques Champignons aquatiques actuels sont parasites ou saprophytes, fixés ;

^{11 bis}. Un Lichen n'est pas un Organisme, mais un intricat d'Organismes.

¹². Par contre, l'ancienne expression de « Thallophytes », la plus néfaste conception de toute la Botanique, ne se justifiait par absolument rien. (voir article ultérieur).

et ces Champignons ne sont pas ceux qui, morphologiquement, rappelleraient un peu *Gl.*

Ces colonies de *Gl.*, innombrables, arrivent à constituer des bancs importants, de quelques centimètres à 1 mètre d'épaisseur et s'étendant sur des espaces considérables : caractère assez peu typique des Champignons aquatiques actuels.

Les Champignons actuels ne sont pas connus pour être des Organismes engendrant des formations sapropéliques.

Mais, à vrai dire, il faut reconnaître que cette opposition entre *Gl.* et les Champignons actuels n'est pas fondamentale : il n'est pas impossible, à priori, que des Champignons, jadis, aient eu des caractères rappelant ceux de *Gl.* ; un tel appareil végétatif ne semble pas nécessairement hors du champ de variation possible du corps des Champignons.

Aussi, si nous considérons *Gl.* comme Algues plutôt que comme Champignon, c'est seulement parce que les Algues actuelles rappellent davantage *Gl.* et par de bien plus nombreux exemples que les Champignons¹³.

b) L'attribution aux BACTÉRIES n'est pas à exclure absolument, d'autant plus que la taille des cellules de *Gl.* ne dépasse guère celle qu'on trouve souvent chez les Bactéries. Et des formes comme *Sarcina* et surtout *Ascococcus* rappellent un peu *Gl.* par la membrane fortement gélifiée (chez le dernier genre cité de Bactéries), la division cellulaire dans les trois directions de l'espace, la formation de masses assez importantes.

Cependant, ces Bactéries, par leur agencement cellulaire, n'évoquent *Gl.* que d'assez loin.

De plus, elles semblent exiger, pour un développement abondant, un milieu nutritif spécial et non simplement l'eau marine. Et les Bactéries ne sont pas connues pour pouvoir constituer, par leur masse même, des formations sapropéliques.

L'attribution de *Gl.* aux Bactéries semble donc également à rejeter, bien que ce soit pour des raisons peut-être moins valables que celles qu'on a vues pour les Champignons.

c) *Gl.* ne peut évidemment pas être interprété comme « PROTOZAIRE » ou comme MÉTAZAIRE, même à un début de développement : colonies rudimentaires, à membrane très gélifiée, toutes les colonies étant sous des aspects voisins, ce qui indique donc une phase adulte, etc...

3) Par élimination, on est donc amené à considérer comme plus vraisemblable une ATTRIBUTION ALGALE, d'autant plus que, au niveau d'organisation apparemment rudimentaire où se trouve *Gl.*, si, par hasard, ces Organismes avaient été incolores, ils auraient encore fort bien pu n'être que des Algues décolorées.

2) Si *Gloeocapsomorpha* est une Algue, de quel groupe d'Algues peut-on le rapprocher ?

— a) Les types actuels cités classiquement.

1) *Cyanophycées*. Comme l'avait remarqué ZALESSKY dès 1917, on ne peut manquer d'être frappé d'une similitude de *Gl.* avec diverses *Chroococcales* et même non seulement par le système d'enveloppes de mucilage enveloppant les cellules, mais encore par le port général : *Entophysalis*, *Placoma*, etc..., sont des genres suggestifs à cet égard.

On a vu en I A 2 que les raisons avancées par LINDENBEIN pour éloigner *Gl.* des *Cyanophycées* n'ont aucune valeur, même en admettant comme bien fondée son interprétation rigoriste de la structure de *Gl.* Et même alors, différentes *Stigonématales* pourraient être mises en cause, comme indiqué antérieurement.

Quoi qu'il en soit de l'organisation coloniale et des rapports des cellules de *Gl.*, ou de sa ressemblance avec des genres actuels de *Cyanophycées*, ceci ne veut pas dire que *Gl.* appartienne nécessairement à cet embranchement : vu le parallélisme dans les modalités de l'évolution chez les Algues, même pour des types autrement plus différenciés que *Gl.*, il n'est pas du tout certain que ce dernier genre ait une proche affinité cyanophycéenne.

2) *Botryococcus*. Le rapprochement de *Gl.* près de *Botryococcus* semble encore une solution fort intéressante, d'autant plus que les amas cellulaires de notre fossile auraient parfois une coloration jaunâtre. (Mais que peut bien représenter cette coloration ?)

13. Je remercie vivement M. le Professeur KÜHNER pour ses renseignements et la critique de ces paragraphes.

3') Par contre, le rapprochement avec les Algues rouges, pour les raisons indiquées par LINDENBEIN, apparaît saugrenu. Il n'est pas exclu que des raisons plus valables puissent exister, évidemment ; mais on les ignore.

— b) D'autres hypothèses sont aussi vraisemblables.

Par les caractères cités, *Gl.* n'offre strictement rien de remarquable, ni aucun trait caractéristique d'une série naturelle : on a vu précédemment que ses caractères se retrouvent tous, identiques, chez des types de maints embranchements d'Algues. Dire que *Gl.* est intermédiaire entre les Cyano- et les Rhodophycées est tout aussi aventuré, voire moins sensé, que de prétendre que c'est une Chryso-capsale, ou un intermédiaire entre les Chryso- et les Dino-capsales, ou une Dinocapsale, ou un intermédiaire entre les Xanthocapsales et les Palmellacées, ou une Xanthocapsale, voire une Xanthococcale, etc...

— c) Conclusion. Entre de multiples solutions qui, avec les arguments de LINDENBEIN, semblent à peu près toutes aussi possibles, pourquoi avoir choisi : « intermédiaires entre Cyano- et Rhodophycées » ? Au lieu d'avancer cette proposition sans fondements valables, on a seulement le droit d'affirmer que *Gl.* ressemble morphologiquement à trop de séries extrêmement distantes pour être classé sûrement.

Dans le doute, et par la prudence la plus élémentaire, donc, abstenons-nous et, au moins, n'allons surtout pas l'imaginer gratuitement comme l'intermédiaire bienvenu entre tels groupes que nous pourrions choisir arbitrairement ¹⁴

En attendant la découverte de nouveaux échantillons de *Gl.*, ou bien la mise en œuvre de nouvelles techniques possibles (détails structuraux, analyse des traces pigmentaires, cinétique et chimisme de la fossilisation, préférences isotopiques, etc...) nous considérons donc provisoirement *Gloeocapsomorpha* comme *Algue incertae sedis*.

II. Le terme même de « Protophycées » est à proscrire.

A) LA CREATION D'UN GROUPE SYSTEMATIQUE DES « PROTOPHYCEES » N'EST PAS POSSIBLE.

1) Le paragraphe précédent a montré en effet que :

Si l'on définit les « Protophycées » comme *intermédiaires entre les Cyano- et les Rhodophycées*, alors l'on n'a pas le moindre commencement de preuve que *Gl.* appartienne à ce groupe hypothétique. Il semble plutôt, au contraire, que ce genre soit bien loin des Algues rouges.

Et on peut en dire tout autant de *Cladiscothallus*, qui ne sera considéré que plus loin puisque ce n'est que postérieurement que ce genre a été rapproché de *Gl.*, et encore avec doute, et même, en le considérant comme Cyanophycée, sinon alliée à *Botryococcus* !

Ainsi ce groupe reste entièrement hypothétique puisque nous n'en connaissons aucun représentant.

2) LINDENBEIN prétend utile d'établir le groupe des « Protophycées » pour éviter une attribution systématique erronée.

Page 289 (l. c.) il déclare « utile de créer... une classe particulière puisqu'on ne peut pas les identifier à une flore actuelle, ce qui vaudra toujours mieux que de les identifier d'une façon erronée ».

— a) Comme exemple de prudence, de la part de LINDENBEIN, le paragraphe I a déjà montré ce qu'il fallait penser. C'eût été dans sa comparaison de *Gl.* avec différents groupes systématiques, et là tout d'abord, que l'on aurait aimé que cet auteur donnât l'exemple et fût un peu moins expéditif.

— b) Quant au fait d'établir des « classes » ou autres subdivisions importantes pour des types fossiles, énigmatiques, c'est un procédé qui, appliqué avec tout autant de raisons dans d'autres cas que chez *Gl.*, reviendrait à créer une classe spéciale (aujourd'hui, il s'agirait d'embranchements) pour chacun des genres fossiles énigmatiques (et l'on sait s'il y en a !) et même, suivant l'exemple de l'auteur, pour tout genre non identique à un genre actuel. Rappelons-nous en effet les mobiles qu'il cite pour éloigner *Gl.* des Algues bleues : méconnaissant pour les Cyanophycées la très grande variabilité des formes, il nie le voisinage de *Gl.* simplement parce qu'aucun des genres actuels de cet embranchement n'a exactement les caractères de son fossile !

14. On pourrait répéter intégralement ici ce que j'avais dans l'article précédent (α) en VI A, VI B et VI C 1.

Et si l'on ne peut pas identifier (au sens absolu du mot) *Gl.* à une espèce précise actuelle, on peut, au contraire et par contre, constater que plusieurs séries algales suggèrent, par la morphologie de certains de leurs représentants, un rapprochement déjà très poussé, beaucoup plus étroit que celui existant entre membres d'une même famille d'Algues actuelles, donc, à *fortiori*, entre membres d'un même embranchement.

Et établir des subdivisions majeures pour les types fossiles à affinités morphologiques multiples est tout aussi impossible à cause du grand nombre des cas qu'il faudrait isoler et de la grande variabilité des formes, même chez les petits groupes naturels actuels¹⁵.

Dans V A et surtout VI B, de l'article paru dernièrement (sur les Nématophytes), de tels procédés étaient critiqués ; les raisons présentées alors peuvent être répétées, s'appliquant à *fortiori* aux Algues isolées sous la rubrique fallacieuse de « Protophycées ».

3) LINDENBEIN prétend se placer sous le couvert de R. CHODAT, le grand Algologue de Genève ; voilà apparemment la seule cause expliquant pourquoi les vues de LINDENBEIN furent quelquefois acceptées, ou tout au moins non critiquées.

Il est exact que R. CHODAT semble avoir dit (d'après le Bull. Soc. botan. Genève, comptes-rendus de 1921, p. 12) que *Gl.* paraît appartenir « à un groupe morphologiquement antérieur à celui des plus anciennes classes observées jusqu'à maintenant (Cyanophycées et Rhodophycées) ». Mais ceci semble déjà peu soutenable puisque :

— d'une part, *Gl.* est seulement la plus ancienne Algue actuellement connue à structure conservée ;

— d'autre part, on connaît dans des temps encore plus anciens (Antécambrien) au moins des traces de la vie d'Algues bleues ;

— et la structure de *Gl.* n'est, en aucune manière, plus primitive que celle des Cyanophycées actuelles.

S'il est très possible encore que R. CHODAT ait recommandé à son élève de ne pas inclure ce genre *Gl.* dans une série naturelle, voire d'en faire un groupe à part (on a vu ce qu'il fallait penser de la création de grands groupes dans de pareilles conditions), ce n'est pourtant sûrement pas le célèbre spécialiste des cultures pures d'Algues qui lui suggéra, par exemple, le rapprochement avec les Rhodophycées.

D'ailleurs, depuis longtemps, la majorité des auteurs, bien que ne discutant pas les affinités du genre *Gl.*, prennent implicitement position contre LINDENBEIN en rapprochant ce genre des Cyanophycées ou de *Botryococcus*, les « Protophycées », quand elles sont nommées, n'étant généralement pas considérées comme groupe indépendant.

B) LA COMPOSITION MEME DU MOT « PROTOPHYCEES » EST INADMISSIBLE.

1) En effet, le suffixe « -phycées » tend à laisser supposer que ce groupe serait à mettre en parallèle avec les séries classiques connues sous les noms de Rhodo-, Chryso-, etc... -phycées.

Or les raisons indiquées dans l'article sur les Nématophytes en V A et VI B subsistent intégralement et pourraient être reprises en entier : mettre à part le « groupe » formé par *Gl.* est impossible pour les mêmes raisons.

D'autre part, *Gl.* est peut-être encore plus énigmatique que les Nématophytes : il existe un plus grand nombre de solutions actuellement plausibles bien qu'extrêmement éloignées ; et il n'est pas davantage possible de préciser la valeur systématique de ce « groupe », sinon de dire qu'elle ne doit vraisemblablement pas être très importante (VI B, l. c.).

Le terme « Protophycées » induit donc en erreur car il tend à faire croire que ce groupe est autonome et tend à faire préjuger un peu de sa valeur systématique (Pour la même raison, nous avons rejeté le terme de Nématophycées ; d'autres termes, comme Nématophytales, eussent d'ailleurs été peut-être plus convenables à ce point de vue que celui de Nématophytes.).

15. Ces procédés répètent, mais à une échelle monumentale, le procédé de certains rhodologues (spécialistes des *Rosa*) qui, pour ne pas se tromper sur une attribution spécifique, n'hésitaient pas à créer autant d'espèces nouvelles pour tous les individus qu'ils ne savaient pas déterminer ! Encore ne prétendaient-ils pas préciser la position systématique des « nouvelles » espèces.

2) Le préfixe « Proto- » laisserait sous-entendre que les « Protophycées », soit définies comme intermédiaires hypothétiques encore inconnus entre Cyano- et Rhodo-phycées, soit définies comme l'ensemble des genres voisins de *GL.*, constituent les Algues les plus anciennes connues. Or ceci est extrêmement critiquable : pour la deuxième acception car on a de multiples raisons de penser qu'à l'Antécambrien déjà des Algues bleues prospéraient en abondance ; pour la première car on pense généralement, en outre, que les Cyanophycées sont même les Algues les plus anciennement apparues sur Terre.

3) Le terme de « Protophycées » est encore regrettable du fait de sa grande ressemblance, cause de confusion fréquente, avec le terme de **Protophytes**, lequel ne signifie rien car il a été employé suivant les auteurs pour des acceptions les plus disparates :

pour les uns, il désigne ce qu'on appelle aujourd'hui Microntes = Protocaryotes = Schizophytes ; pour d'autres, il englobe tous les Organismes unicellulaires, ou bien les Organismes unicellulaires chlorophylliens, ou bien tous les Organismes unicellulaires immobiles, ou bien l'un de ces ensembles mais privé des Microntes, ou bien une fraction variable des Organismes unicellulaires mais augmentée d'un grand nombre variable d'autres « Végétaux » inférieurs, voire supérieurs comme le sont maintes Phéophycées...¹⁶

On ne saurait mieux faire à ce sujet que d'éliminer pour toujours un pareil terme protéiforme et de valeur presque toujours artificielle, ainsi que le mot « Protophycées », certains auteurs confondant parfois les suffixes « -phytes » et « -phycées » !

4) Il n'est même pas possible de remplacer ce terme par un autre mot plus convenable et que l'on pourrait préjuger s'opposant à de telles méprises ou à de tels flottements : même des termes, si avertisseurs et « criants » soient-ils, comme *Incertaephycées*, risqueraient, par leur allure scientifique, de faire croire que le groupe désigné est naturel et bien fondé.

(à suivre).

BIBLIOGRAPHIE

Marcel JOSSERAND. — *La Description des Champignons supérieurs. Technique descriptive et Vocabulaire du descripteur.* 338 p., 2 tab., 232 fig.
Paul Lechevalier (Encyclopédie mycologique), Paris, 1952.

L'ouvrage se divise en deux parties qui sont en relation étroite et se complètent.

1^{re} Partie : *Technique descriptive.* Énumération des caractères macroscopiques, microscopiques, des propriétés organoleptiques, des réactions chimiques, étude des conditions d'habitat et de croissance, conservation des spécimens, constitution et entretien de l'herbier. Indépendamment de l'énuméré des caractères à observer, l'A. indique le moyen d'y accéder. Il expose comment pratiquer une coupe, la colorer, l'examiner, etc., selon qu'on recherche les cystides, le type de trame des lames, la formule des revêtements, la topographie des pigments, etc.

2^e Partie : *Vocabulaire raisonné du descripteur.* L'A s'est attaché à donner de chaque terme mycologique une définition précise, logique, et, quand il le faut, longuement discutée.

232 dessins au trait illustrent les deux parties et, supprimant toute équivoque, permettent de saisir facilement les définitions données par l'A. En somme, ce dernier a cherché — et a réussi — à apporter plus de clarté sur tout ce qui concerne la mycologie descriptive. Cela était absolument nécessaire, du fait de l'imprécision des vocabulaires dont il est fourni des exemples saisissants.

A ma connaissance, il n'existe pas dans la littérature mycologique un traité de technique descriptive et de terminologie aussi complet, aussi documenté, aussi précis. D'une haute tenue scientifique, cet ouvrage ne fera double emploi avec aucun.

Ce sera, en quelque sorte, un bréviaire pour tous ceux qui souhaitent s'élever dans la science mycologique et étudier correctement leurs récoltes, ce qu'ils pourront désormais faire avec le minimum d'efforts.

A. POUCHET.